

--

Subdivision	A compter de l'année universitaire	Nombre de postes ouverts

Liste principale

Liste complémentaire

Candidats non retenus (*merci de renseigner la notification de décision)

Les membres de la commission régionale,

Coordonnateur régional, président de la commission	Coordonnateur local
Deux personnels enseignants et hospitaliers titulaires des CHU dont un au moins de la spécialité	
Un personnel enseignant et hospitalier de la spécialité relevant d'une des UFR de la région et qualifié dans la spécialité	
Deux représentants étudiants	
Un représentant de l'agence régionale de santé	Un représentant du Conseil départemental de l'Ordre du département siège de l'ARS

A

le

Nantes Université

Faculté de médecine – hors médecine générale
1, rue Gaston Veil
44000 Nantes
des.specialises@univ-nantes.fr

Faculté de médecine – médecine générale
1, rue Gaston Veil
44000 Nantes
des.medecinegenerale@univ-nantes.fr

Faculté de Pharmacie
9, rue Bias
44000 Nantes
scolarite.pharmacie@univ-nantes.fr